



**HAL**  
open science

## Les 4 saisons de l'économie verte

Vanessa Jérôme

► **To cite this version:**

Vanessa Jérôme. Les 4 saisons de l'économie verte. *Savoir/Agir*, 2017, 4 (42), pp.55-60. halshs-02310984

**HAL Id: halshs-02310984**

**<https://shs.hal.science/halshs-02310984>**

Submitted on 11 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Les quatre saisons de l'économie verte »

Réputés pour leur engagement en faveur de la défense de l'environnement ou de la cause animale, les verts français<sup>1</sup> ne le sont guère pour leurs propositions économiques. Assignés aux sujets arbitrairement considérés comme relevant de l'écologie, ils peinent à se faire entendre en tant que parti généraliste. Ils sont régulièrement accusés d'ignorer la « question sociale » et de discriminer, voir de stigmatiser, les catégories les plus populaires dont ils jugeraient le rapport au travail aliénant et les modes de consommation trop prédateurs en ressources naturelles. Loin de les renvoyer à une sorte d'impensé théorique, l'enquête empirique<sup>2</sup> montre pourtant l'implication constante de militants intéressés à la définition d'une « économie verte ». Engagés dans la commission nationale du parti en charge de l'économie<sup>3</sup>, ils élaborent les prises de positions partisans susceptibles d'être communiquées au gré de l'actualité politique et contribuent à la rédaction des programmes électoraux. Si l'intérêt porté aux conditions de production et de diffusion du corpus économique vert sur le long terme permet d'en signaler l'existence, il en révèle, dans le même temps, le caractère doublement problématique : produit de manière asynchrone par une succession de militants dont les appétences varient et dont la compétence est rarement consacrée par le champ académique, il reste itératif et parcellaire, et souffre de sa distance à ce qui fait autorité en la matière<sup>4</sup>.

### 1984-1988 : discours « anti » et lutte contre le chômage

Citant tour à tour Gorz, Illich, Ellul, Baudrillard ou encore le Club de Rome, les rédacteurs des textes fondateurs du parti, votés lors de son assemblée générale de constitution en janvier 1984, se font l'écho de la centralité de l'économie dans le projet écologiste. Préserver l'Humanité et toutes les espèces vivantes sur la Terre impliquerait en effet de reposer un ensemble de questions délaissées – Pourquoi travailler ? Quels besoins satisfaire prioritairement ? À quel prix ? Que produire et comment ? Comment répartir le produit du travail ? – et de repenser les fondements et les mécanismes d'une économie mondiale devenue trop prédatrice. Les sous-titres de ces premiers textes sont évocateurs de la manière dont les fondateurs envisagent le monde existant : « L'impasse de l'économie », « Une condamnation du libéralisme », ou encore « Articulation du

---

1 Nous utilisons, par commodité, les expressions « les verts » ou « le parti vert » plutôt que les intitulés officiels « Les Verts-Confédération écologiste, parti écologiste » de 1984 à 2010, puis « Europe écologie-Les Verts ».

2 Réalisée dans le cadre de notre thèse, *Militants de l'autrement. Sociologie de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe écologie-Les Verts*, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014, elle combine archives, observation des groupes dédiés aux questions économiques et analyse des carrières militantes des adhérents investis sur ces questions.

3 Nous simplifions ici son intitulé, celui-ci ayant varié selon les années, entre commission « économie », « économie et social » et « économie, social et services publics ».

4 Et l'on sait tout le crédit social octroyé à l'économie comme science et aux économistes comme hommes politiques alors même que sont dévoilés les artefacts sur lesquels reposent leur légitimité et leur pouvoir. Voir notamment Frédéric Lebaron, « La croyance économique dans le champ politique français », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 18, n° 1, 2016, p. 32-44.

productivisme avec le totalitarisme, les génocides, la faim, la guerre, l'impérialisme ». Renvoyant dos à dos « les modèles de sociétés qu'offrent tant l'Est que l'Ouest, tant la droite que la gauche, [et qui] sont fondés sur le même postulat ininterrompu des forces productives », les auteurs affirment que « l'écologisme se veut à la fois un dépassement critique des doctrines économistes tant néolibérales que marxistes, et une remise en cause des différents messianismes, y compris du marxisme en tant que théologie du progrès »<sup>5</sup>. L'économie verte est ainsi déclarée, sans ambiguïté, tout à la fois anticapitaliste, antiproductiviste, antilibérale, anticonsumériste, décroissantiste et tiersmondiste.

Conformément à l'esprit de ces textes, et en lien avec l'engagement des acteurs du monde de l'économie alternative dont ils sont proches<sup>6</sup>, c'est auprès des chômeurs que les verts s'engagent pour commencer. Ils participent officiellement à la campagne « Vivre solidaires-contre le chômage » lancée en novembre 1984 par un collectif d'acteurs associatifs et éditent une brochure, dès le début de l'année 1985, pour officialiser leurs positions en matière économique et sociale. Intitulée « Travaillons tous, vivons mieux, gaspillons moins. Les Verts contre le chômage et la désagrégation sociale, pour le pouvoir de vivre », elle est rédigée avec le concours des membres de la commission économie. Travaillant sous la co-direction de François Degans, un professeur de droit politisé à droite à la fin des années 60 mais séduit en 1974 par la candidature présidentielle de René Dumont, qu'il interprète comme une politisation de la préservation de la nature, et de Jean-Pierre Georges<sup>7</sup>, la commission s'attache, dans cette première période, à harmoniser les propositions économiques des deux partis (Les Verts-Parti écologiste et Les Verts-Confédération écologiste) qui ont fusionné pour créer les Verts. Elle élabore également les propositions qui doivent permettre au parti de se démarquer aux élections européennes de 1984, et aux régionales et législatives de 1986. Les grandes lignes du projet économique écologiste sont ainsi rapidement affirmées et avec elles, quelques-unes des priorités des fondateurs : lutte contre le chômage, réduction de la durée du travail à 30 heures par semaine avec embauche compensatoire, restitution aux bas et moyens salaires des gains de productivité, soutien aux entrepreneurs individuels ou coopératifs, refus d'un revenu minimum garanti inférieur au SMIC, réorientation des filières d'activités (agriculture biologique, énergies renouvelables) et reconnaissance du travail domestique.

## **1988-1994 : macro-économie et tiers-secteur**

La deuxième période de la commission s'ouvre en 1988 avec l'adhésion d'Alain Lipietz. Polytechnicien, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de recherche au CNRS et enseignant d'économie dans plusieurs universités, il appose aisément sa marque sur ce collectif qui se saisit pleinement, sous son égide<sup>8</sup>, des questions macro-économiques. TVA sociale, fiscalité écologique sociale et environnementale, mise en place d'une comptabilité écologique générale, taxe au kilomètre parcouru, création d'un

---

<sup>5</sup> Les Verts, « Textes fondateurs », janvier 1984.

<sup>6</sup> Pour une analyse des liens entre les Verts et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, et de leur contribution à la politisation des enjeux de cette économie, nous nous permettons de renvoyer à Vanessa Jérôme, « La politisation de l'économie solidaire par Les Verts : une rencontre des autrement », *Mouvements*, vol. 3, n° 79, 2014, p. 148 à 154.

<sup>7</sup> Pour lequel nous ne disposons d'aucun élément biographique précis.

<sup>8</sup> Alain Lipietz ne préside pas la commission, il n'en n'est que le porte-parole. C'est Yves Paccou, diplômé de l'École des Mines et de l'ENSAE, et reconverti dans l'informatique après une longue expérience professionnelle en Mauritanie, qui en assure la présidence de 1991 à 1994.

« tiers-secteur d'utilité sociale » partiellement subventionné par l'affectation des revenus de solidarité, susceptible de créer les emplois qui répondraient aux besoins non satisfaits des populations en matière de soins et services à domicile, d'animation culturelle, d'entretien de l'environnement... autant de propositions qui font de la commission de l'époque le lieu privilégié d'élaboration et de démonstration de l'originalité des idées écologistes en matière économique.

C'est en 1992 que les positions de la commission sont officialisées pour la première fois, dans une publication intitulée « Les Verts et l'économie », diffusée en supplément du journal interne du parti<sup>9</sup>. La place prépondérante de l'économie dans le projet partisan est rappelée en Une de la brochure : « On ne comprendrait rien à la revendication écologiste si l'on négligeait sa dimension critique de l'économie. Cette critique est suffisamment radicale pour mettre en cause aussi bien le rôle assigné à l'activité économique dans nos sociétés que ses méthodes et ses instruments. C'est justement cette vision critique et globale de l'économie et de la société qui distingue les Verts de ceux qui voudraient réduire l'écologie au seul thème de la défense de l'environnement »<sup>10</sup>. Placée sous le double signe de l'anti-productivisme et des « valeurs » des Verts telles qu'elles sont reformulées par Alain Lipietz – responsabilité, autonomie, solidarité –, l'« économie verte », énoncée comme telle, y est formalisée dans ses grands principes : prise en compte des coûts réels de la consommation, incluant gaspillage et pollution ; subordination des choix en matière économique aux nécessités écologiques et aux considérations morales et éthiques ; soutien des produits et services socialement utiles, pas seulement commercialement viables ; effacement des frontières entre travail rémunéré, social, informel et bénévole ; reconnaissance des différents types d'activités économiques ; accroissement du contrôle démocratique des décisions économiques et technologiques en limitant la concentration et les monopoles ; augmentation de la participation des citoyens comme travailleurs et consommateurs aux choix économiques des entreprises ; et enfin préservation de l'héritage à transmettre aux générations suivantes.

### **1995-2004 : l'économie verte est locale, sociale et solidaire**

À partir de 1995, et pour une dizaine d'années, l'activité et l'influence de la commission déclinent, pour trois raisons au moins. Elle est tout d'abord soumise au renouvellement militant provoqué par l'ascension interne de Dominique Voynet, [que l'on interprète encore comme l'ancrage à gauche du parti, confondant ainsi changement de stratégie dans la gestion des alliances politiques et *aggiornamento* programmatique]. Moins consacrés par le champ académique qu'Alain Lipietz, mais plus compétents en économie (beaucoup ont étudié à l'ENS de Cachan) que beaucoup d'anciens militants, les entrants férus d'économie ne s'investissent guère dans les travaux d'une commission qui se dévalorise d'autant plus qu'elle est délaissée par Alain Lipietz, occupé à la rédaction du rapport sur le tiers secteur dont la ministre Martine Aubry l'a chargé, et concentré, à partir de 1999, sur son mandat d'élus européen.

La commission économique est en effet, sur cette période, successivement animée par Philippe Quirion, un jeune chercheur politisé dans la mobilisation contre la

---

<sup>9</sup> *Vert contact* n° 233 du 15 au 21 février 1992.

<sup>10</sup> *Op. cit.*, p. 1.

loi Devaquet de 1986 surtout intéressé aux questions environnementales<sup>11</sup> puis, à partir de 1999, par Bernard Guibert, un administrateur de l'INSEE aux méthodes très participatives et à l'approche très théorique. Inégalement disponibles pour le travail de fond et peu engagés dans la vie du parti, ces deux animateurs, aux caractéristiques sociales et aux trajectoires militantes différentes, mécontent tous deux, à la fois les militants novices en économie, et à ce titre demandeurs de formation, et les anciens, plus que jamais orphelins de la figure tutélaire d'Alain Lipietz<sup>12</sup>.

Elle paye enfin, et peut-être surtout, le relatif succès électoral du parti. De nombreux militants siègent, depuis 2001 dans les municipalités, et depuis 2004 dans les Régions. Sommés de transformer l'économie verte en politiques publiques locales, ils en apprécient certes l'originalité mais surtout les insuffisances. Ainsi, si leurs mandats servent le développement de l'économie sociale et solidaire, il en va moins sûrement des autres propositions formulées par le parti : soit qu'elles n'aient pas vocation à être appliquées aux échelons d'élection où les verts sont élus (c'est le cas de la plupart des propositions macro-économiques), soit qu'elles se révèlent difficiles à mettre en œuvre (comme la critérisation écologique et sociale des marchés publics, la suppression des aides aux grandes entreprises ou la mise en œuvre d'une clause de préférence locale pour le placement des apprentis et des demandeurs d'emplois, par exemple). Considérée comme mal adaptée aux réalités de l'exercice du pouvoir, fût-il envisagé d'un point de vue local ou minoritaire dans les majorités, l'économie verte est vivement critiquée par les élus, par ailleurs largement démunis en matière économique. Contraints de s'affranchir des propositions formulées dans le cadre de la commission – ce qu'ils font plus ou moins rapidement et aisément dans le cours de leur mandat –, ils déplacent à ce moment le centre névralgique d'élaboration des propositions économiques écologistes vers les collectivités territoriales où ils siègent, et vers les réseaux d'acteurs dans lesquels ils sont investis et qu'ils considèrent comme des espaces de co-production de l'action publique.

## **2005-2017 : la conversion écologique de l'économie**

Membre de la commission depuis quelques années, et de ce fait à l'écoute des mécontentements des militants et des élus, qu'il partage d'ailleurs en partie, Pascal Canfin en reprend l'animation en 2005. Formé en IEP, journaliste à *Alternatives économiques*, il a le triple souci de réactualiser, de crédibiliser et de médiatiser le corpus de l'économie verte. Commenant par le toiletter dans le cadre de la préparation de la campagne présidentielle de 2007, il en réalise le chiffrage<sup>13</sup>. Il s'attache dans le même temps à le traduire en plusieurs langages : celui, technique, qu'affectionnent les experts des institutions économiques et les élus qui travaillent à la transformation des programmes en politiques publiques ; celui, vulgarisé, qui arme les militants sur le terrain et leur permet de crédibiliser leurs échanges avec leurs homologues d'autres partis et les citoyens ; et enfin celui, « *just on time* », dont sont friands les journalistes qui font l'actualité et participent à la construction des débats de société.

---

11 Doctorant au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) à cette époque, il soutiendra sa thèse d'économie « Les conséquences sur l'emploi de la protection de l'environnement : l'apport des études de contenu en emploi » en 1999.

12 Celui-ci continue néanmoins de peser sur les débats économiques des Verts, via ses publications. Notamment *La Société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, La Découverte, 1996 et *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi ? comment ?*, Paris, La Découverte/La Documentation française, 2001.

13 Pascal Canfin, *L'Économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas*, Paris, Les Petits Matin, 2017.

Ce faisant, il formule le concept de « conversion écologique de l'économie, créatrice d'emploi » qui sera ensuite repris dans toutes les campagnes électorales. Cette « conversion » permet d'insister sur les emplois et les éco-activités qu'elle est censée créer – notamment dans les secteurs des services aux personnes, des énergies renouvelables, des transports doux et de l'agriculture relocalisée – ainsi que sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et « l'entrepreneuriat social », dont une grande majorité d'acteurs de l'économie sociale et solidaire vantent d'autant plus volontiers les mérites que cette formulation consensuelle, propre à dissoudre la part la plus conflictuelle de l'« autre économie », sert le financement de leurs projets. Élu député européen en 2009, il continue à irriguer les travaux<sup>14</sup> d'une commission économique d'autant plus encline à travailler préférentiellement sur les thèmes qu'il traite au parlement (chasse aux paradis fiscaux, réformes des institutions bancaires européennes, Green New Deal) qu'il en a transmis la charge d'animation à sa compagne de l'époque, Éva Sas. Consultante dans un cabinet d'expertise en RSE et membre de la commission depuis de nombreuses années, celle-ci poursuit la tâche accomplie tout en travaillant plus particulièrement sur la question des nouveaux indicateurs de richesse, avant d'être élue députée en 2012 et de défendre une loi sur ce sujet<sup>15</sup>.

La commission est alors reprise par Agnès Michel, consultante bancaire puis experte auprès des comités d'entreprises. Elle continue à faire vivre le corpus de l'économie verte au gré de l'actualité économique et politique – contribution énergie-climat, fond de conversion écologique de l'économie, éco-fiscalité, refonte des institutions financières européennes, retraite entre 55 et 65 ans, réduction du temps de travail à 32h, lutte contre le temps partiel subi et les inégalités femmes/hommes au travail, revalorisation des instances participatives dans les entreprises, soutien aux monnaies locales et aux projets de relocalisation... –, avant de rejoindre les rangs des soutiens d'Emmanuel Macron, contraignant ainsi Éva Sas à reprendre, par intérim, l'animation de la commission.

## Conclusion

Tout d'abord constituée comme un patchwork de partis pris et de mesures iconoclastes, l'économie verte, en gestation depuis la création du parti, s'est ainsi transformée au gré du temps. Crédibilisée aux yeux de nombreux militants, elle apparaît, à d'autres, comme le produit dérivé d'une forme de libéralisation économique *mainstream* sournoise, rendue possible par le truchement des profils et des trajectoires politiques des animateurs de la commission : de moins en moins d'économistes et de militants intéressés à formaliser un corpus économique partisan légitime, de plus en plus de consultants et de semi-professionnels<sup>16</sup> de la politique. Trop parcellaire pour crédibiliser l'action d'élus ou de candidats écologistes qui avaient pris l'habitude, depuis quelques années déjà, de faire appel à quelques experts ou conseillers extérieurs au parti, et trop mal indexée aux théories économiques pour convaincre les économistes

---

14 Il le fait de la même manière qu'Alain Lipietz, via la publication de ses ouvrages. Voir notamment, pour la période, *Consommer responsable. Alimentation, Construction, Voyages, Habillement, Transport...*, Paris, Flammarion, 2008 ; *Le Contrat écologique pour l'Europe*, Paris, Les Petits matins, 2009 et *Ce que les banques vous disent... et pourquoi il ne faut presque jamais les croire*, Paris, Les Petits matins, janvier 2012. Il est également l'auteur du contre budget présenté par Éva Joly, sa collègue au Parlement européen, lors de la campagne présidentielle de 2012.

15 Loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques.

16 Entendus comme ne disposant pas de tous les savoir-faire politiques légitimes ou comme n'étant pas en situation de les mettre en pratique dans l'exercice de leur fonction.

consacrés de la défendre, l'économie verte paraît largement cantonnée à l'intérieur des frontières partisans. Ce manque de visibilité et d'influence entretient chez nombre de citoyens – et pas seulement ceux des classes populaires – l'idée que les verts appartiennent au camp des « bobos qui peuvent se permettre de manger bio » et que les écologistes politiques ignorent les réalités économiques et sociales. Une invitation faite aux verts à profiter de l'actuelle traversée du désert électoral pour repenser leur fondamentaux et réengager le dialogue avec le monde des idées.